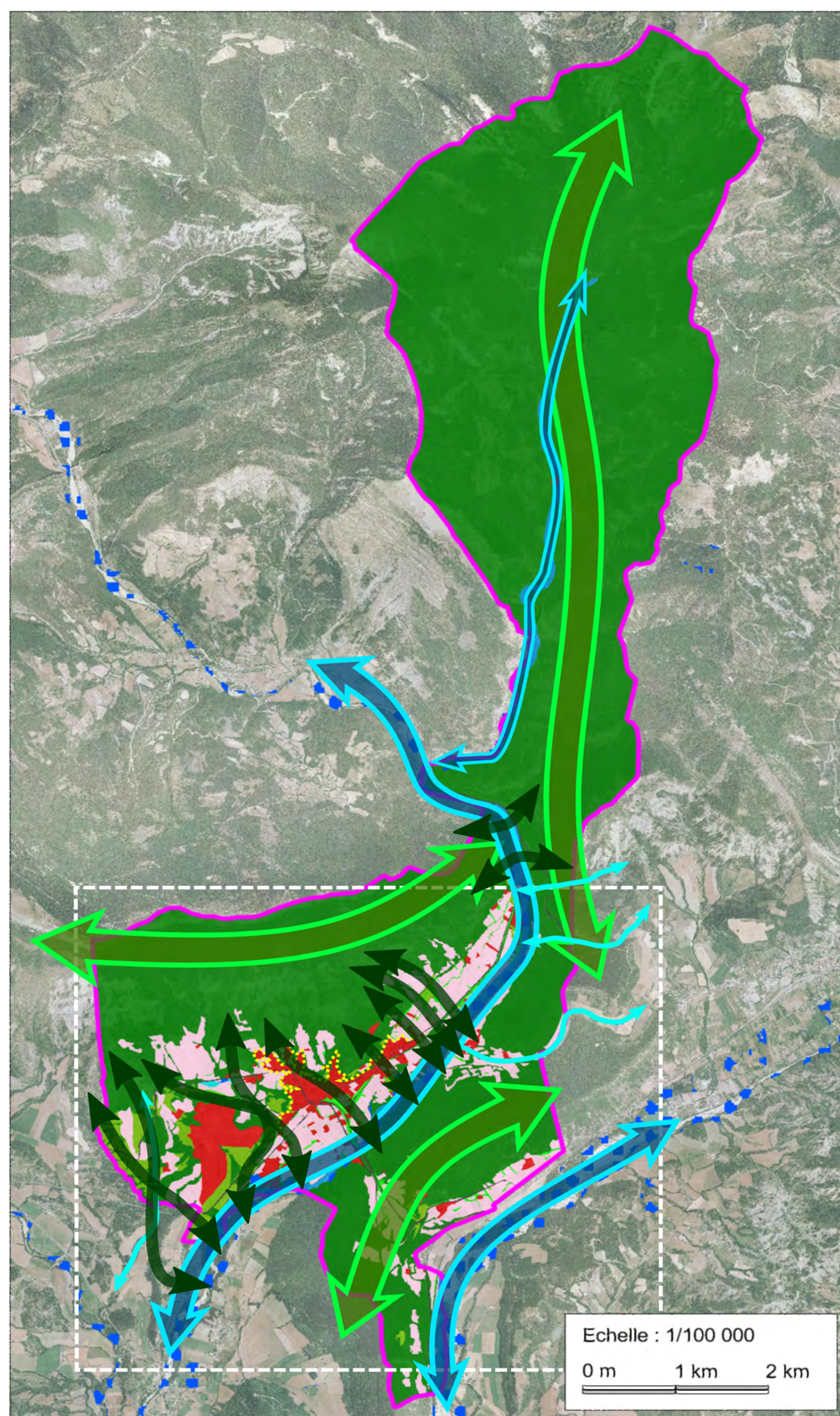


Elaboration du Plan Local d'Urbanisme d'ASPRES-SUR-BUECH

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement



ESPACES NATURELS



- Principales entités écopaysagère**
- Réservoir de biodiversité de milieu boisés et semi-ouverts
 - Trame verte des milieux naturels et semi-naturels semi-ouverts
 - Milieux agricoles locaux
 - Cours d'eau et milieux humides
 - Milieux urbanisés, obstacles à la trame verte et bleue
- Principaux corridors théoriques de déplacement**
- Trame verte : continuum de milieux forestiers et semi-ouverts
 - Trame verte et bleue associée aux principaux cours d'eau
 - Corridors écologiques locaux de Trame Verte
 - Secteurs d'affaiblissement des corridors écologiques locaux
 - Corridors écologiques locaux de Trame bleue (ravins, torrents, torrents et ruisseaux)

Le territoire d'Aspres-sur-Buëch est marqué par la présence d'**espaces naturels remarquables**, couverts par différents périmètres d'inventaires ou de protection :

- La **forêt domaniale de Durbon** couverte par des sites Natura 2000, deux ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II
- Le **bois de St-Apôtre** couverte par une ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II
- Les rivières du **Buëch** et du **petit Buëch** (cours d'eau et ripisylves) couvertes par Natura 2000, deux zones humides officielles et deux ZNIEFF de type I.

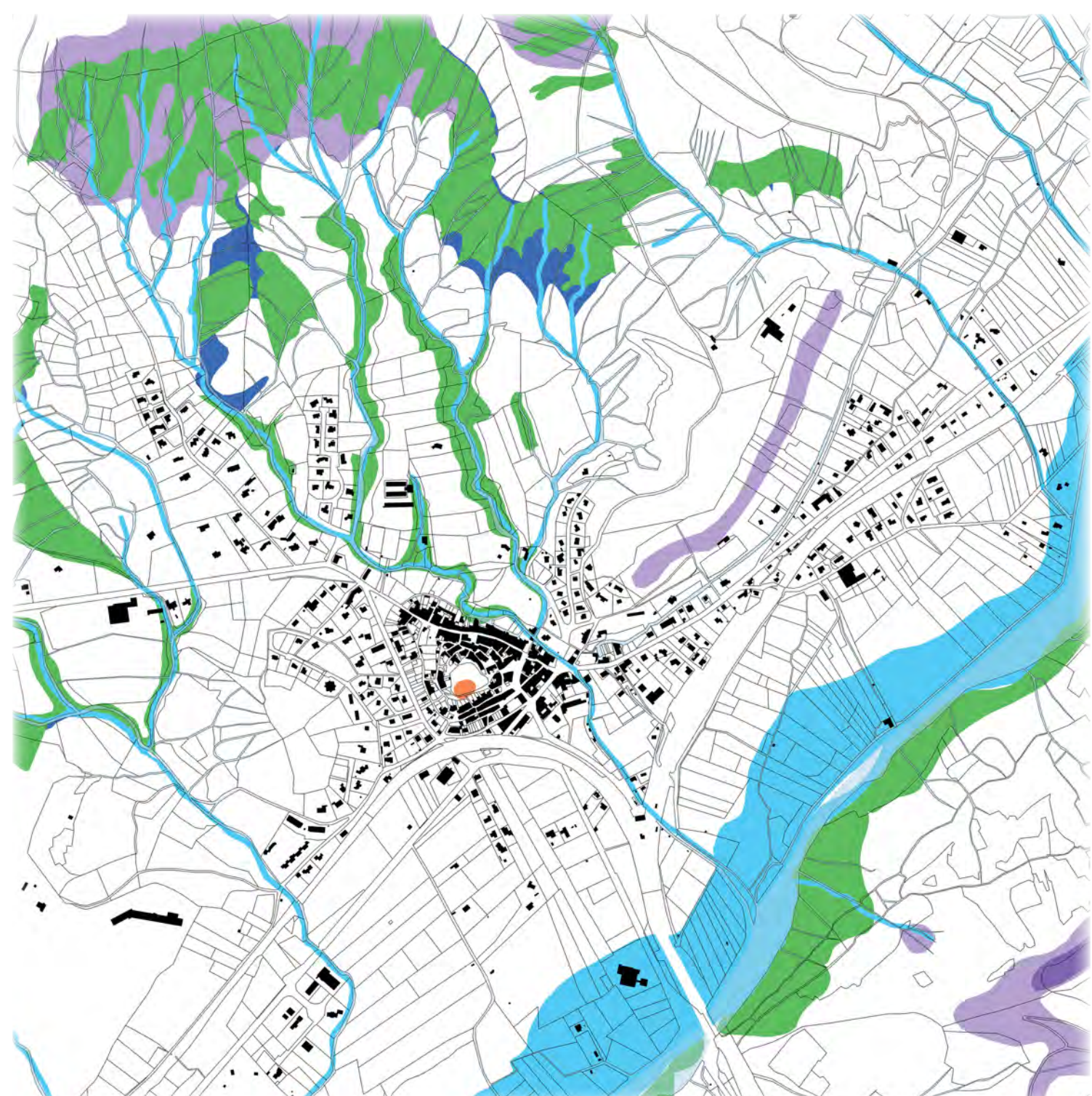
D'autre part, le **rif d'Agnielles** est reconnu au titre de zone humide officielle.

Echelle : 1/100 000
0 m 1 km 2 km

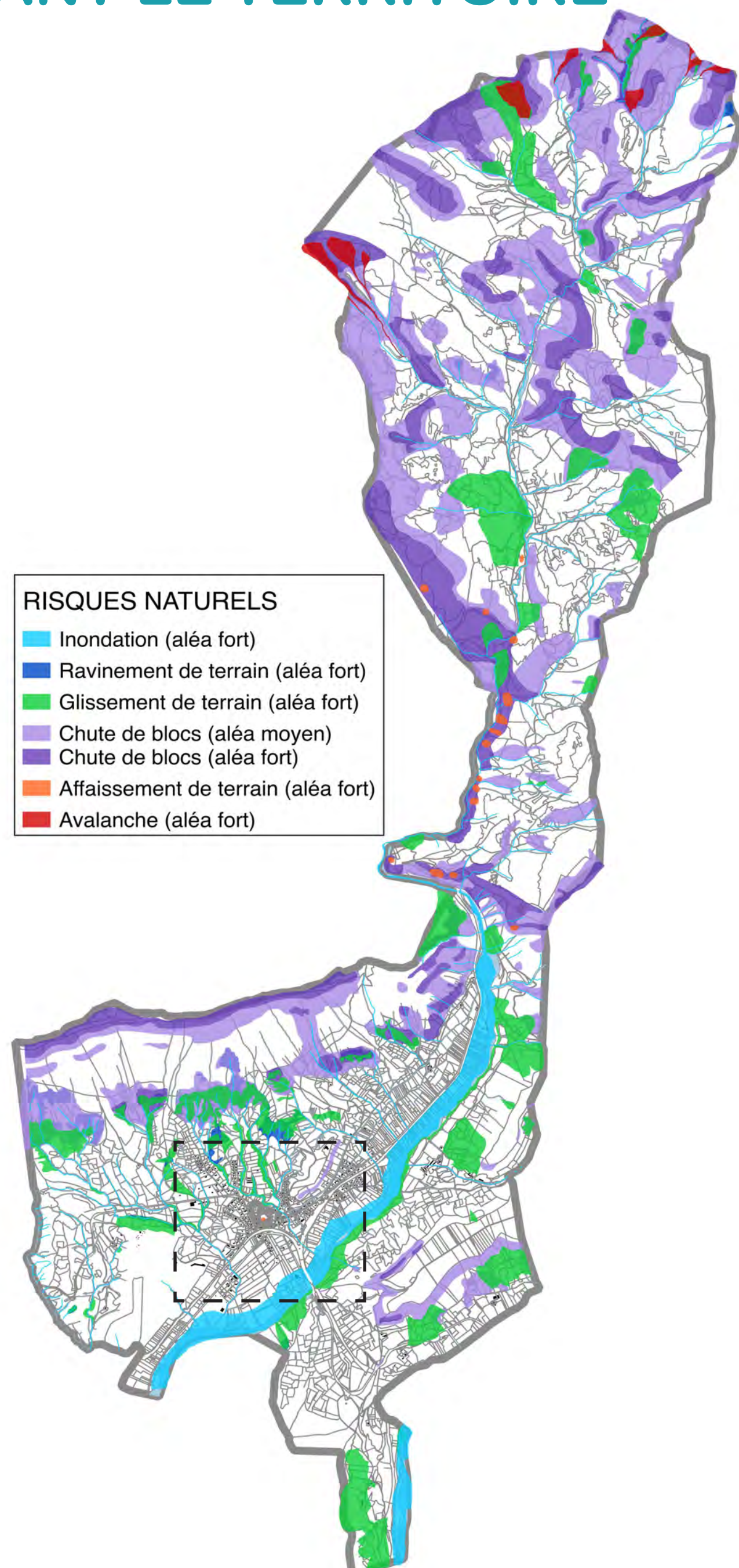
RISQUES NATURELS AFFECTANT LE TERRITOIRE

La commune d'Aspres-sur-Buëch est munie un **DICRIM** (document information communale sur les risques majeurs). En parallèle, un **plan de prévention des risques naturels** (PPRN) est en cours de réalisation. Le PLU doit néanmoins tenir compte des risques existants.

La commune d'Aspres-sur-Buëch est concernée par les risques naturels d'**inondation**, **ravinement**, de **glissement de terrain**, **affaissement de terrain**, **avalanche**, **feux de forêt**, auxquels s'ajoute le risque de **transport de matières dangereuses** (canalisation souterraine de transéthylène) et risque **technologique** (présence d'installations classées).

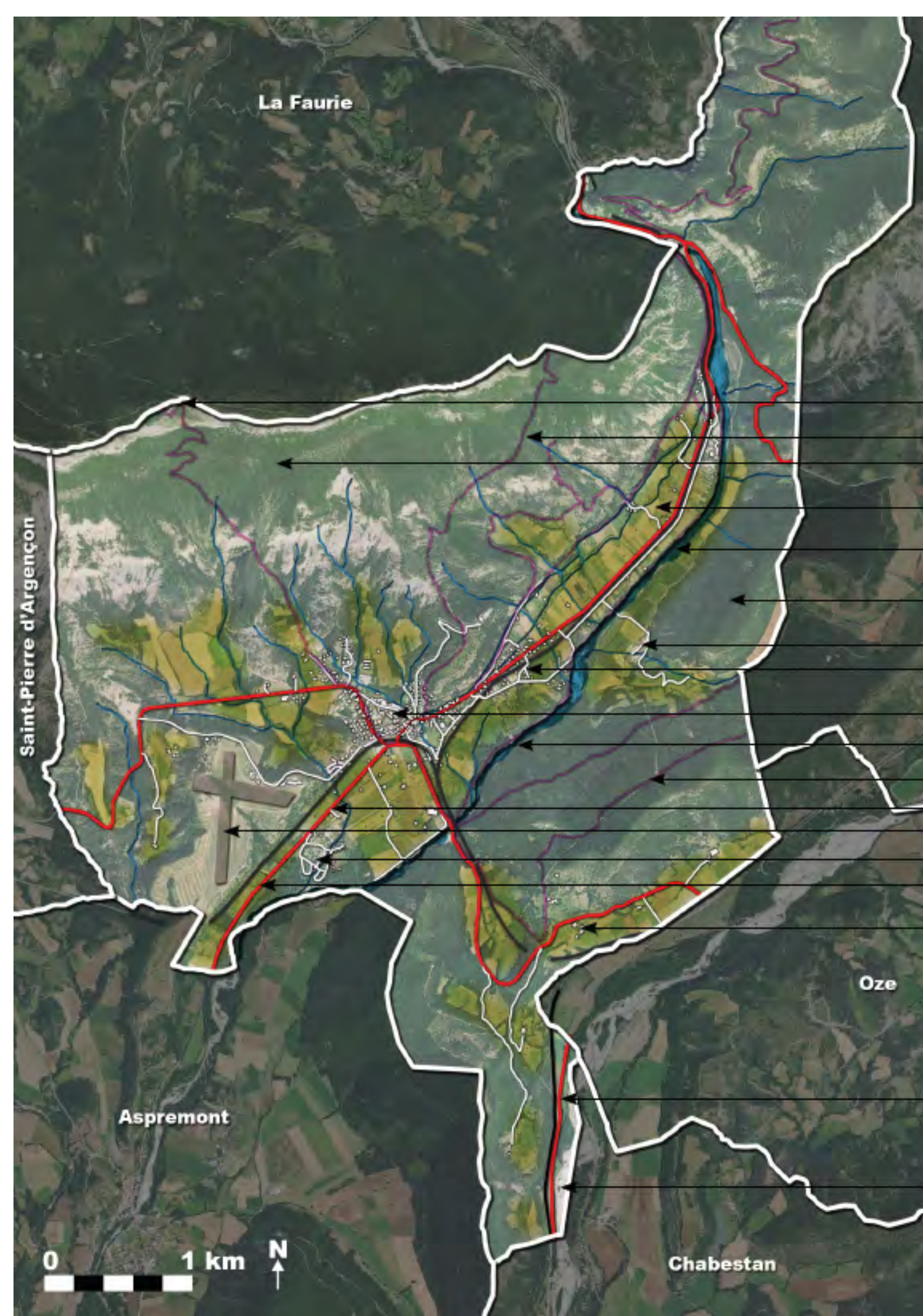


Cartographie des risques naturels : zoom sur le village d'Aspres-sur-Buëch



- RISQUES NATURELS**
- Inondation (aléa fort)
 - Ravinement de terrain (aléa fort)
 - Glissement de terrain (aléa fort)
 - Chute de blocs (aléa moyen)
 - Chute de blocs (aléa fort)
 - Affaissement de terrain (aléa fort)
 - Avalanche (aléa fort)

COMPOSANTES PAYSAGÈRES LES UNITES PAYSAGÈRES DU TERRITOIRES

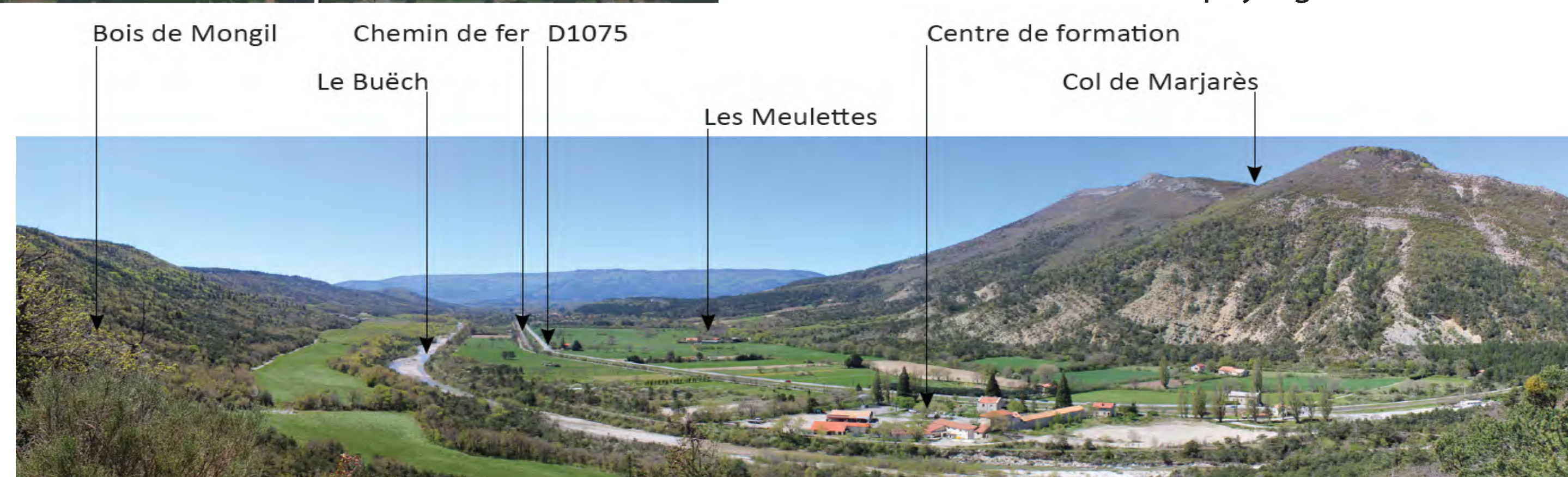


Le caractère **sauvage** du territoire provient de la présence spectaculaire de **nombreux massifs** en arrière-plan des perceptions visuelles ; **col de Marjarès** et le **bois de St Apôtre** marquent la porte d'entrée des Alpes présentes plus au Nord, les **crêtes de l'Eygau de Veras** et le **bois de Mongil** referment la vallée au Sud.

Au milieu de ces structures s'écoule le **Grand Buëch**, observable depuis de nombreux point de vues entourant le village. Les ripisylves des cours d'eau assurent, au-delà des ambiances paysagères qu'elles créent, un **rôle écologique de premier ordre**.

La perception du territoire tout en contraste est garantie par l'exploitation agricole qui assure **l'ouverture sur les paysages**.

Les réseaux de communication (RD1075, chemin de fer) ont une **empreinte forte** dans le paysage et forment **l'ossature du développement urbain** au sein de la commune. Les structures végétales qui les accompagnent contribuent à leur insertion dans les paysages lointain.



DES STRUCTURES PAYSAGÈRES FORTES

Le **coeur historique** se compose d'un **tissu dense et homogène**. Une tonalité pleine de **charme** se dégage de ces ruelles étroites. Si la présence du végétal doit être confortée sous toutes ses formes au sein du centre historique, celle de l'eau en fait partie intégrante grâce aux nombreuses fontaines.



Le **quartier de la Gare / Parc des Séquoias** est en déconnection du village, pourtant il regroupe de nombreux équipements. L'importance de la voie, l'absence de liaisons douces et les aménagements existants perturbent les mobilités et l'usage du site pour les piétons.

Depuis la **Tour de l'Horloge**, qui domine le village posée sur son socle vert, les **panoramas sont exceptionnels**. Il parait important de conserver les **éléments paysagers à la fois forts et identitaires** : la plaine agricole pour ne pas perturber les équilibres entre les milieux ouverts et fermés, les éléments de repères naturels tels que le Trésoriac, Serre-Gras et les différents coteaux qui encadrent la commune.

